Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préfecture de Lausanne: Raymond Destraz fait valoir ses droits à la retraite

Raymond Destraz, préfet adjoint du district de Lausanne, a fait valoir ses droits à la retraite. Né en 1942, il quittera ses fonctions le 31 décembre 2007. Après avoir officié comme préfet substitut du district d'Oron pendant une brève période, M. Destraz a été nommé préfet substitut ad hoc du district de Lausanne le 1er décembre 1989 par le Conseil d'Etat, avant d'occuper le poste de préfet adjoint du district de Lausanne à partir du 1er janvier 1999.

Raymond Destraz a été désigné par le Conseil d'Etat à la charge de préfet adjoint du district de Lausanne avec effet au 1er janvier 1999. Depuis 1989, il était " préfet substitut ad hoc " de ce district.

Originaire de Lausanne, Oron-la-Ville, Essertes et Servion, marié et père de deux enfants, il débute sa carrière par un stage professionnel prolongé d'informatique en Allemagne. Il poursuivra dans ce domaine à Genève, avant de réorienter sa carrière dans le secteur de l'assurance pendant quelques années.

En 1970, il est promu à un poste de direction d'une entreprise privée, fonction qu'il occupera pendant une quinzaine d'années avant de créer sa propre entreprise en 1985.

M. Destraz a suivi plusieurs formations professionnelles dans des domaines aussi variés que la mécanique, l'assurance et la gestion d'entreprise.

Sur le plan des activités publiques et politiques, il a été membre du comité du Parti radical de l'arrondissement d'Oron-Mézières, du Congrès cantonal du parti radical pour le même arrondissement, du Comité de l'ARO (Association région d'Oron) et membre du cercle démocratique lausannois.

Durant 12 ans, il a été conseiller municipal et vice-syndic à Corcelles-le-Jorat et durant 16 ans, conseiller et caissier de paroisse. Raymond Destraz a aussi présidé la " Commission de propagande " du parti radical du district d'Oron. Il a par ailleurs occupé diverses responsabilités au sein d'associations et de sociétés locales.

Tout au long de son mandat de préfet adjoint, il présidé le Comité de renforcement des urgences (CDRU) et été membre de la Commission sur le droit du bail (Service cantonal du logement) ainsi que du groupe de travail " Amendes ".

Le Conseil d'Etat remercie M. Destraz pour son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite une heureuse retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juin 2007

DIRE, Eric Golaz, chef du Service des communes et des relations institutionnelles, 021 316 45 76 / Raymond Destraz, préfet adjoint du district de Lausanne, 021 316 41 02